

28th Decr.

by him in one season may amount to 40 or 50 dollars. When the fees of the Gaoler ceased, he received an increase of Salary of £35 sterling, in consequence of the suppression of the show; he receives no fees on *Habeas Corpus*. Each Turnkey receives £36 a year; he thinks that the head Turnkey ought to receive a higher Salary than the other; the Turnkeys were never inmates of the Gaol, they are nominated by him, and submitted to the Sheriff for approval. He receives no fees upon the liberation of Debtors; his duties as well as those of the Turnkeys are very arduous, in consequence of the very great increase of committals; the usual average of committals is about 500, but from the 1st January to this period, the Register shews 711. The Turnkeys are married men, but have no family; they reside in the Gaol."

Doctor *Thomas Fargues*, called in; and being interrogated, answered:

That he is Physician attending the Gaol at Quebec, and goes there daily: that he merely attends the Gaol, the doors are opened and shut for him by the same Turnkey, who attends upon him in his visits to the sick, and receives his directions; he has trusted to the Turnkey, seeing no other person present, but the Gaoler is the responsible person. When he first attended the Gaol, he believes, in 1814, the Gaoler used to accompany him, and receive his directions, and this continued till a contagious fever broke out in the Gaol, about three or four years ago, since which time he has generally found the Turnkey attending upon him. He finds it very essential to have a Turnkey to attend him, to point out the sick, and give him information respecting them; the Turnkey is obliged to attend to his directions and see that they are conformed to. He always considered the duty of the Turnkey who attends him as laborious and assiduous, and thinks the Salary of £40 currency, small. The Turnkeys reside in the Gaol - he thinks that it would be just that one Turnkey should receive a higher Salary than the other; he is not aware that they receive any other perquisites than the Salary.

Read the Petition of *Olivier Larue*, of Quebec, Master Mason.

Mr. *Olivier Larue*, called in; and being interrogated, answered:

That he should have been paid for his work agreeable to contract, but it was four or five years after that he received his money: that in course of that period he was prosecuted, and the whole of his property sold. He was reimbursed the amount of a judgment obtained by him against the Commissioners for superintending the erection of the Gaol, with interest and costs, about the year 1823.

Read the Petition of *Samuel Brooks*, *Rufus Labree* and *Moses Nichols*.

*Thomas Ainslie Young*, Esquire, a Member of the Committee, and Auditor General of Public Accounts, being interrogated, answered:

That *Samuel Brooks* and *Moses Nichols* have rendered an Account amounting to £299 6s. 3d. Currency, as the account of their Disbursements on the Road from the North Line of *Dudswell* to the centre of the same, and from the Northern extremity of the Road already

ses peines. La somme qu'il reçoit de cette manière, peut s'élever à 40 ou 50 piastres pendant une saison. Lorsqu'on a aboli les Honoraires du Geolier, on a augmenté son salaire de £35 sterling, pour le dédommager d'avoir supprimé le Magasin. Il ne reçoit pas d'Honoraires dans les cas d'*Habeas Corpus*. Les Guichetiers reçoivent chacun £36 par année. Il est d'avis que le principal Guichetier devrait recevoir un salaire plus considérable que l'autre. Les Guichetiers n'ont jamais été détenus dans la Prison; ils sont nommés par lui, et approuvés par le Sheriff. Il ne reçoit pas d'Honoraires pour l'élargissement des débiteurs. Ses devoirs, ainsi que ceux des Guichetiers, sont très-pénibles à cause de l'accroissement des emprisonnemens; le nombre des emprisonnemens qui ont lieu, est ordinairement de 500; mais depuis le 1er Janvier jusqu'à cette époque, les Registres en signalent 711. Les Guichetiers sont des hommes mariés; mais ils n'ont pas de familles. Ils résident dans la Prison.

Le Docteur *Thomas Fargues*, a été appelé; et, ayant été interrogé, a répondu:

Qu'il est le Médecin de la Prison de Québec, et qu'il s'y transporte tous les jours; qu'il soigne la Prison seulement. Les portes lui sont ouvertes par le même Guichetier, qui l'accompagne dans ses visites aux malades, et qui reçoit ses directions. Il s'est reposé sur le Guichetier, parce que c'est la seule personne qui se présente dans ces cas-là; mais c'est le Geolier qui est la personne responsable. Lorsqu'il prit le soin de la Prison, en 1814, à ce qu'il croit, le Geolier avait coutume de l'accompagner, et de recevoir ses directions; et cela a continué jusqu'à l'instant où il éclata une fièvre contagieuse dans la Prison, il y a trois ou quatre ans; et depuis cette époque, c'est ordinairement le Guichetier qui l'accompagne. Il trouve qu'il est d'une grande utilité pour lui d'avoir un Guichetier qui l'accompagne, pour lui indiquer les malades, et pour lui donner des renseignements à leur égard; le Guichetier est tenu d'obéir à ses ordres, et de voir à ce que ses directions soient exécutées. Il a toujours regardé le devoir du Guichetier qui est à ses ordres, comme très-pénible et fatigant à remplir; et il pense que le salaire de £40 qu'il reçoit, est assez modique. Les Guichetiers demeurent dans la Prison. Il est d'avis, qu'il serait raisonnable d'allouer à l'un des Guichetiers un salaire plus considérable qu'à l'autre; il ignore s'ils reçoivent d'autres émolumens que leur salaire.

Lu la Pétition d'*Olivier Larue*, de Québec, Maître Maçon.

M. *Olivier Larue*, a été appelé, et ayant interrogé, a répondu:

Qu'il aurait dû être payé pour son ouvrage, conformément à son marché; mais qu'il n'avait reçu son argent que quatre ou cinq années après. Que dans le cours de cet intervalle, il a été poursuivi, et que tous ses biens ont été vendus. Le montant du Jugement qu'il a obtenu contre les Commissaires, pour avoir eu la surveillance de la Bâtisse de la Prison, lui a été remboursé, avec les intérêts et les frais, vers l'année 1823.

Lu la Pétition de *Samuel Brooks*, *Rufus Labree* et *Moses Nichols*.

*Thomas Ainslie Young*, Ecuyer, un des Membres du Comité, et Auditeur Général des Comptes Publics, après avoir été interrogé, a répondu:

Que *Samuel Brooks* et *Moses Nichols* ont rendu un Compte qui s'élève à la somme de £299 6 s. 3 courant, comme étant le montant des déboursés qu'ils ont faits sur le chemin depuis la ligne septentrionale de *Dudswell*, jusqu'au centre de ce Township; et depuis l'extrémité Septentrionale

28 Decr.